

Madame Joëlle WELFRING
Ministre de l'Environnement, du Climat et
du Développement durable
L-2918 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 30 juin 2023

Objet : *Projet de règlement grand-ducal concernant certains types de constructions en zone verte*
Avis OAI

Madame la Ministre,

Nous nous permettons de nous enquérir de l'avancement du projet de règlement grand-ducal concernant certains types de constructions en zone verte, dont notre avis⁽¹⁾ avait été adressé à vos services le 8 juin 2021.

Une analyse complémentaire du projet de règlement grand-ducal a révélé que les limites en surface d'emprise au sol reprises des bâtiments pouvant être construits sont très restrictives considérant les activités envisagées (agricoles, détention de chevaux, sylvicoles, piscicoles, apicoles, cynégétiques, détention en plein air d'animaux de pâturage, horticoles, maraîchères, viticoles), ce qui constitue un frein au développement de ces activités.

Dès lors, il nous semble utile de revoir ces limites à un niveau adéquat, qui pourra être défini avec les organisations représentatives de ces secteurs.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Pour le Conseil de l'Ordre

Pierre HURT
Directeur



⁽¹⁾ https://www.oai.lu/files/Avis/2021/Avis_OAI_PRGD_Constructions_zone_verte_20210608.pdf